

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation BPJEPS Mention « Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable » vise à former un professionnel de l'animation, technicien de l'éducation populaire, capable de développer, sur des territoires, des actions et des projets d'animation en lien avec l'environnement et le développement durable.

Compétences · Encadrer tout public dans toute structure

- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- > Contribuer au fonctionnement d'une structure

Compétences · Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- > Concevoir un projet d'animation
- > Conduire un projet d'animation
- > Evaluer un projet d'animation

Compétences · Conduire une action d'animation dans le champ de la mention ou de direction d'un accueil collectif de mineurs pour la mention Loisirs tous publics

- > Organiser gérer et évaluer les activités
- > Encadrer un groupe ou une équipe dans le cadre des activités de la mention
- > Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Compétences · Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de la mention

- > Situer son activité d'animation dans un territoire
- > Maîtriser les outils et techniques des activités dans le champ de la mention
- > Conduire des activités d'animation



PRÉ-REQUIS

- > Être âgé de 16 à 29 ans*
- > Être titulaire de l'une des formations relatives au secourisme suivantes: PSCI, AFPS, PSE1, PSE 2, AFGSU, SST
- > Justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200h au moyen d'une attestation délivrée par là où les structures d'accueil ou être titulaire d'un des diplômes suivants : BAFD, BAPAAT, tout CQP attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention, tout diplôme de niveau 4 ou supérieur, CAP AEPE, AMP, DEAES, BPJEPS.
- > Être capable de prendre en charge un groupe pour un temps de vie quotidienne ou d'activités en sécurité

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



FORMATION

Durée

12 mois en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de la formation

23 Septembre 2024 au 5 Septembre 2025

Lieu de formation

> CEMEA Bretagne - Brest (29)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé *Opérateurs de Compétences



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Dépôt d'un dossier d'inscription sur le site internet du CFA
- > Date limite du dépôt des dossiers de candidatures : 23 août 2024
- > Date de sélection : septembre 2024
- > Positionnement : 11, 12 et 13 septembre 2024

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier et la date d'entrée en formation.

BP JEPS

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 28557


CFA
SPORT & ANIMATION
Rhône-Alpes



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BPJEPS EEDD est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), via l'obtention des 4 UC (Unités Capitalisables).

- > 1 épreuve (dossier + épreuve orale) valide les UC1 et UC2.
- > 1 épreuve (dossier + mise en situation + entretien) valide les UC3 et UC4.



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > DE JEPS Développement de Projets Territoires et Réseaux (Bac+2)
- > Titres Professionnels
- > Etc.

Emplois accessibles

> Divers secteurs : **Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, entreprises...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.**

> Postes : **Il est possible d'exercer les métiers d'animateur ou d'animatrice en éducation à l'environnement, d'animateur socio-éducatif ou d'animatrice socio-éducative.**

